



Résiliation assurance auto

Par **REYMOND Guillaume**, le **05/01/2017** à **13:58**

Bonjour à tous!

J'ai la volonté de résilier mon contrat d'assurance auto chez Direct Assurance.

Ma situation est la suivante: je viens de changer de situation matrimoniale et d' habitat. Nous étions en couple (concubinage) avec un enfant.

La voiture est au nom de mon ex compagne et l' assurance est à mon nom.

Le problème est que je suis à 6 mois de la date d' anniversaire du contrat.

Je me suis renseigné et ai trouvé l' article L 113-16.

D' après Maître HADDAD Sabine, je peux demander un nouveau devis au regard de ma nouvelle situation.

Ma question est la suivante: Que me conseillez-vous de faire sachant que le service client de Direct Assurance ne répond pas?

Merci d' avance pour vos réponses.

cdt

Guillaume REYMOND